



**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le jeudi 13 avril 2023

Marlène SCHIAPPA, en partenariat avec l'ADEME, lance le premier contrat à impact à destination de la petite enfance pour une valeur de 3 millions d'euros

Pour placer l'innovation sociale et environnementale au cœur de notre société, Marlène SCHIAPPA signe un nouveau contrat à impact à envergure nationale au profit de Label Vie, lauréat de l'ADEME pour l'économie circulaire.

Le contrat à impact est un dispositif novateur de financement des causes sociales et environnementales. Grâce à l'amorçage de fonds privés, le contrat à impact permet le développement à grande échelle de solutions concrètes, au plus près des besoins des territoires. Grâce à l'implication de multiples parties prenantes, le contrat à impact incarne la passerelle entre l'économie sociale et solidaire et le reste de l'économie.

Label Vie est lauréat des premiers contrats à impact écologiques de l'ADEME. Ce projet repose sur la mise en place au sein de crèches de pratiques liées à la protection de l'environnement, en cohérence avec la logique de l'économie circulaire en visant l'amélioration des pratiques liées au bâtiment, aux déchets, aux activités proposées aux enfants, à l'alimentation et à l'entretien des locaux.

Aujourd'hui, seulement 1% des crèches ont une démarche écologique globale, alors qu'elles ont un fort impact sur l'environnement (forte consommation d'eau et d'énergie, grande production de déchets, utilisation de produits d'entretiens toxiques) et que les impacts de l'environnement sur la santé des très jeunes enfants peuvent être très fragilisant. En outre, ces lieux d'accueil collectif peuvent jouer un rôle clé dans le relais de bonnes pratiques à la maison. C'est pourquoi il est primordial de rendre systémique l'intégration des valeurs du développement durable dans les lieux de vie de la petite enfance, tels que les crèches qui sont plus de 12 000 en France.

Tél : 01 42 75 87 37

Mél : sec.presse.ess@pm.gouv.fr



**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les objectifs chiffrés pour ce contrat à impact pour lequel l'Etat s'engage à hauteur de 3 Millions d'euros vise à engager 2500 crèches dans la démarche Ecolo Crèche (1 crèche sur 5), réduire la consommation d'électricité de 18% et réduire la consommation d'eau de 16% dans ces crèches.

Dès sa prise de fonction, Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'Économie sociale, solidaire et de la Vie associative a impulsé une nouvelle dynamique pour signer les contrats à impact et officiellement engager l'État dans le dispositif. La secrétaire d'État est pleinement mobilisée pour le développement du dispositif et le passage à l'échelle de nouveaux projets innovants.

Label Vie (ex-Écolo crèche jusqu'en 2018) est une association loi 1901. Elle soutient une démarche pionnière fondée sur une expérience associative de plus de 10 ans dans le monde de la petite enfance et du développement durable. Le projet de Label Vie repose sur la mise en place au sein de crèches de pratiques liées à la protection de l'environnement, en cohérence avec la logique de l'économie circulaire. L'association à l'initiative du Label Vie propose une démarche éco-responsable intégrale et innovante qui replace l'environnement au cœur du quotidien de la crèche et de son écosystème.